



Comité Régional des Services de Transport

ARDENNES

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Réunion du 09 novembre 2016 à 18h30
Hôtel de Ville Charleville-Mézières

DIRECTION DES
TRANSPORTS
ET DE LA MOBILITE

Service Offre de Transport
et Territoires (SO2T)

Tél. : 03.26.70.31.45



Le présent relevé de conclusions ne reprend pas l'intégralité des débats mais en présente une synthèse. Les interventions des participants du COREST ainsi que les précisions apportées sont regroupées par thème. Certains éléments de réponse ont été ajoutés post-réunion dans le présent relevé.

Le relevé de conclusions et la présentation réalisée lors du COREST Ardennes sont mis en ligne sur le site internet de la Région Grand Est.

Présidence du COREST Ardennes :

M. Guillaume MARECHAL, Conseiller régional

Région Grand Est :

M. Marc GIRAUD, Chef du Service Offre de Transport et Territoires

M. Christophe BRASS, Chargé de missions Territoire Marne et Ardennes

M. Florent BALLANFAT, Chargé de mission

SNCF – Mobilités :

M. David POTIER, Directeur des lignes TER Champagne-Ardenne,

M. Florent MATRAS, Responsable lignes TER Ardennes

SNCF – Réseau :

Mme Lauriane WOLFERSPERGER, Cheffe de l'unité voyageurs

M. Patrick FAIVRE, Gestionnaire de capacité et ordonnancement travaux Champagne-Ardenne

La liste des participants est jointe en annexe.

M. Guillaume MARECHAL, Président du COREST Ardennes, souhaite la bienvenue aux participants et remercie les intervenants en tribune. Il présente les excuses de M. Boris RAVIGNON, Maire de Charleville-Mézières, Président d'Ardenne Métropole, retenu par d'autres obligations, et le remercie d'avoir accepté d'accueillir ce premier COREST des Ardennes.

Avant de se concentrer sur le seul thème des transports, il souhaite faire un point sur la politique de la nouvelle Région Grand Est, qui prend en compte les particularités et problématiques du département des Ardennes.

Il en expose quelques exemples :

- **Le pacte pour la ruralité**, c'est plus de 1900 communes de moins de 2500 habitants aidées depuis février 2016. C'est 180 millions d'euros pour les entreprises du BTP, c'est plus de 1000 emplois sauvegardés.

- **La création de 12 agences territoriales**, au plus proche du citoyen, notamment une à Charleville-Mézières dirigée par M. Olivier CUISSARD.

- **La mise en place d'un plan numérique régional** afin que tous puissent bénéficier du très haut débit. Près de 2 milliards d'euros vont être engagés pour raccorder tous les foyers. L'appel d'offres pour la délégation de service public va être lancé dès début 2017.

- **Une nouvelle politique sportive**, dont les clubs ardennais vont largement bénéficier.

- **Le Contrat de Plan Etat Région** : avec l'installation de la nouvelle Région, le Contrat de Plan Etat Région a été renégocié. Outre les programmations des anciennes Régions, ce plan a été abondé de 60 M€, dont plus de 40 M€ au bénéfice des Ardennes :

- 3 M€ supplémentaires pour porter à 4,5 M€ le financement pour le renouveau du Campus de Charleville-Mézières.
- 17 M€ supplémentaires pour accélérer la finalisation des travaux de la branche ouest du Y Ardennais.
- 16 M€ supplémentaires face à l'urgente nécessité de rénover la ligne ferroviaire Charleville-Givet, portant la participation totale de la Région à 21 M€ pour les travaux de remise à niveau de cette ligne.

Il précise par ailleurs avoir déjà commencé à travailler sur l'amélioration des transports, avec ses collègues ardennais de la majorité, Mmes Pascale GAILLOT et Christine NOIRET-RICHET et ainsi que M. Jean-Luc WARSMANN, en recevant le 26 septembre dernier, M. David VALENCE, Président de la commission transports, ainsi que Mme Christine GUILLEMY, Vice-présidente en charge des Mobilités et des Infrastructures de transport.

Il informe que les transports régionaux, dans le Grand Est, représentent un budget de 600 M€, qui permet de couvrir, notamment, les frais de fonctionnement de l'ensemble des TER à hauteur de 430 M€.

Il ajoute que le prix du billet ne représente en réalité que 25% du coût du voyage. Les 75% restants sont pris en charge par la Région.

En investissement, ce sont 150 M€ que la Région consacre aux transports.

Il tient également à souligner que le réseau régional TER dans le Grand Est représente 1650 trains par jour, 165 000 voyages par jour, près de 400 gares et haltes ferroviaires sur tout le territoire.

Il précise enfin son attachement à la poursuite de la concertation dans la continuité des précédentes instances, avec la mise en place de 15 **CO**mités **RE**gionaux des **S**ervices de **T**ransport (**COREST**) sur le territoire de la Région Grand Est.

1. Vie des lignes régionales (régularité, suppressions, trafic)

- **Ligne TER Charleville-Givet**
- **Ligne TER Reims – Charleville**
- **Ligne TER Charleville-Sedan**
- **Ligne TER Charleville-Hirson**
- **Ligne TER Sedan-Carignan**
- **Ligne TER routière Sedan-La Ferté sur Chiers**

La SNCF présente le bilan de régularité, de trafic, des suppressions de dessertes des lignes TER comprises dans le bassin du département des Ardennes pour 2015 et 2016 (8 premiers mois de l'année). La présentation est jointe en annexe du présent relevé de conclusions.

Charleville-Givet :

M. Pierre CORDIER, Vice-Président du Conseil départemental des Ardennes, fait part d'une insuffisance récurrente de places disponibles dans certains trains, à tel point qu'à Nouzonville certains voyageurs, plus particulièrement des scolaires, restent à quai.

M. David POTIER, Directeur des lignes TER Champagne-Ardenne, précise que la SNCF recherche des solutions pour renforcer la capacité des trains ou mettre en place un complément d'offre par autocar lorsque c'est possible.

M. Franck TUOT, PCF des Ardennes, souhaite connaître les lignes les plus touchées par les suppressions de trains et s'il est envisageable de prévoir une rame de réserve pour la ligne Charleville-Givet.

M. Nordine KADRI, SNCF Sud rail cheminots, ajoute que des trains sont régulièrement supprimés sur la ligne et qu'il semblerait que certains trains circulent avec un seul moteur.

M. Nicolas MATHY, CGT cheminots, s'inquiète quant au dimensionnement du parc de matériel roulant ferroviaire : une rame AGC a été affectée en Alsace, une autre a été accidentée à Haybes...

M. Marc GIRAUD, Chef du Service Offre de Transport et Territoires de la Région Grand Est, précise que des études sont en cours en vue d'une convergence des 3 parcs de matériel. Il convient désormais de raisonner en termes de parc unique sur le Grand Est, parc qui est tendu quel que soit le territoire.

2. Evolution des dessertes

Charleville-Hirson, Charleville-Sedan, Sedan-Carignan, Charleville-Thionville :

M. Sylvain DALLA ROSA, conseiller municipal de Charleville-Mézières, s'interroge sur le devenir de la ligne Charleville-Hirson

M. Georges d'ACHON, CESER, évoque la réouverture de la gare de Liart.

M. Alain JANVRE, retraité CGT cheminots, remarque une durée de trajet très longue entre Charleville-Mézières et Lille, et souhaite savoir si des discussions sont ouvertes avec les Hauts-de-France pour améliorer les temps de parcours longue distance.

M. GIRAUD, confirme que des contacts existent avec la Région Hauts-de-France mais que l'installation récente des Régions n'a pas encore permis d'approfondir ces sujets. Il ajoute que le transfert des Trains d'Equilibre du Territoire (Intercités) de l'Etat à la Région concernant la desserte Charleville-Thionville, va permettre une dynamique de développement. Il précise qu'en 2017, d'importants travaux sur le Tunnel de la Platinerie entraîneront une fermeture totale des voies du 24 avril au 08 septembre 2017 entre Longuyon et Thionville. Un plan de transport de substitution sera programmé. La liaison Charleville-Longuyon sera assurée par train et des cars TER prendront le relais entre Longuyon et Thionville.

M. André GIRAUX, précise qu'il n'y a pas 4 A/R entre Thionville (Metz) et Charleville-Mézières.

M. GIRAUD précise qu'il y a un trajet limité à Sedan en raison d'une circulation en correspondance d'un TGV entre Sedan et Charleville-Mézières (Reims, Paris).

M. Jean-Pierre WEINAUG, CFDT cheminots, souhaite l'amélioration des relations vers Metz et Nancy depuis Charleville-Mézières.

M. Jean-Louis LAROCHE, Usager, fait part de son intérêt pour le rétablissement d'un arrêt supprimé à Mohon.

M. DALLA ROSA, s'interroge sur la faisabilité de créer 200 trains supplémentaires à coût et matériel constants.

3. Travaux

M. Christophe LEONARD, Député des Ardennes, s'interroge sur les gains de temps de trajet d'ici 2020 sur la ligne Charleville-Givet.

M. Claude WALLENDORFF, Maire de Givet, demande un réexamen de la fermeture de la totalité de la ligne Charleville-Givet pendant les travaux ne portant que sur les secteurs de Revin et Laifour. Il souhaite savoir s'il est possible de décaler les travaux au début des vacances scolaires d'été pour permettre notamment aux bacheliers de se rendre sur leurs lieux d'examens.

M. Patrick FAIVRE, Gestionnaire de capacité et ordonnancement travaux Champagne-Ardenne SNCF Réseau, informe qu'à l'horizon 2021, les travaux devraient permettre de retrouver le niveau de 2011 en termes de temps de parcours, soit un gain de 5 à 10 mn selon les trains. Il précise ensuite le volume de travaux réalisable en 2017 du fait de la participation complémentaire de la Région Grand Est. En l'occurrence, afin d'accélérer au mieux les travaux, la ligne est sortie du réseau ferré national pendant la durée de ceux-ci (11 semaines).

M. KADRI, souligne également la responsabilité importante des trains de fret (train de pierres bleues des carrières de Givet) dans la dégradation de la voie ferrée. Il regrette que les collectivités locales soient amenées à payer le désengagement de SNCF Réseau qui perçoit le montant des péages pour maintenir l'infrastructure en état.

M. d'ACHON, demande des précisions sur la durée de pérennité des travaux.

Mme Lauriane WOLFERSPERGER, Cheffe de l'unité voyageurs SNCF Réseau, indique que les travaux de modernisation de la ligne ont vocation à pérenniser celle-ci sur 60 ans.

4. Divers

M. TUOT, insiste plus particulièrement sur l'intérêt porté par les usagers sur les tarifications sociales mises en place sur le réseau TER Champagne-Ardenne, notamment les dispositifs Pass'Solidaire et Pass'Emploi.

M. MARECHAL, fait part des travaux menés visant à harmoniser les tarifications mises en place sur les 3 anciennes régions.

M. GIRAUD, complète en évoquant les avancées progressives au plan national, pas encore totalement confirmées, concernant la liberté tarifaire, visant à s'affranchir des contraintes liées à la référence au barème kilométrique ferroviaire. Le cas échéant, il pourra être proposé des tarifications régionales plus attractives tout en préservant l'équilibre économique du service ferroviaire pour la collectivité.

M. Alain ANTOINE, Délégué APF des Ardennes, demande qu'une attention particulière soit portée à l'accessibilité du matériel ferroviaire, notamment pour les fauteuils électriques.

Eléments de réponse postérieurs à la réunion du COREST : le parc de matériel de la Région Grand Est, composé de 270 trains, est réputé accessible et aux normes, soit avec assistance (Corail, X73500, Z2), soit en totale autonomie (AGC, Régiolis). Le Grand Est s'est engagé par ailleurs dans une démarche d'amélioration du parc, en procédant au remplacement du matériel le plus vétuste et le moins accessible.

De plus, les constructeurs font appel aux associations de personnes à mobilité réduite, dont l'APF, lors de la conception des matériels roulants ferroviaires.

5. Constitution de groupes de travail techniques

En conclusion de cette réunion, M. MARECHAL propose la création de groupes de travail techniques :

- Optimisation des horaires/dessertes/correspondances de la ligne Charleville-Givet
- Cadencement de la ligne Reims-Charleville, intégrant la problématique de la desserte de Châtelet sur Retourne
- Groupe de de travail commun avec le COREST Meuse & Meurthe et Moselle Nord sur les liaisons Charleville-Thionville

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, M. MARECHAL remercie les participants et clôt la réunion. Il invite les participants à poursuivre leurs échanges autour du verre de l'amitié.

ANNEXE

Liste des présents/excusés du COREST Ardennes

Présidence du COREST :

M. Guillaume MARECHAL, Président du COREST Ardennes, Conseiller régional de la Région Grand Est, Conseiller municipal de Charleville-Mézières, délégué à la vie étudiante

Elus et leurs représentants, CESER, AOT :

M. Jean-Christophe CHANOT, Maire de Vrigne-Meuse

M. Christophe LEONARD, Député des Ardennes

Mme Corinne PINHEIRO, 1^{ère} Adjointe au Maire du Châtelet-sur-Retourne

Mme Catherine DELOBELLE, Adjointe au Maire du Châtelet-sur-Retourne

M. Philippe SUGOT, Conseiller municipal du Châtelet- sur-Retourne

M. Georges d'ACHON, Membre du CESER Grand Est

M. Luc MOUROT, Président Commission transports et mobilité CESER Grand Est

M. Jean-Claude JABLONSKI, mairie de Sedan

Mme Else JOSEPH, Conseillère départementale des Ardennes, ville de Charleville-Mézières, représentant Mme Bérengère POLETTI, Députée des Ardennes

Mme Maryse DESPAS, Conseillère régionale Grand Est

M. Claude WALLENDORFF, Maire de Givet

M. Benoît SONNET, Maire de Haybes

M. Michel PHILIPPE, Maire d'Anchamps

M. Sylvain DALLA ROSA, Conseiller municipal de Charleville-Mézières
M. Patrick CROIZIER, Mairie de Nouvion-sur-Meuse
M. Pierre CORDIER, Vice-Président du Conseil départemental des Ardennes
Mme Pascale GAILLOT, Conseillère régionale Grand Est
Mme Véronique CORME, représentant M. Marc LAMENIE, Sénateur des Ardennes

Associations et usagers :

M. Bernard TAILLIART, APOGERR
M. Claude BEGOUX, APOGERR
M. Christian LELONGE, FNAUT
M. Alain ANTOINE, Délégué APF des Ardennes
M. Nicolas RETEL, Vice-Président de l'ATVA
M. Philippe LECLERE, Usager
Mme Françoise LAROCHE, Usagère
M. Jean-Louis LAROCHE, Usager
M. Luc DESPAS, Retraité
Mme Michèle LEFLON, PCF des Ardennes
M. Franck TUOT, PCF des Ardennes

SNCF Mobilités :

M. David POTIER, Directeur des lignes TER Champagne-Ardenne,
M. Florent MATRAS, Responsable lignes TER Ardennes

SNCF Réseau :

Mme Lauriane WOLFERSPERGER, Cheffe de l'unité voyageurs
M. Patrick FAIVRE, Gestionnaire de capacité et ordonnancement travaux Champagne-Ardenne

Personnel de la SNCF et représentants des organisations syndicales :

M. David NICOLAS, SNCF Syndicat FGAAC-CFDT
M. Alain JANVRE, CGT cheminot
M. Nicolas MATHY, CGT cheminot
M. Jean-Pierre WEINAUG, CFDT cheminot
M. Nordine KADRI, SNCF SUD-Rail
M. J-P MERCIER, SUD-Rail
Mme Mélanie MARTINET, CGT cheminot

Région Grand Est :

M. Marc GIRAUD, Chef du Service Offre de Transport et Territoires
M. Olivier CUISSARD, Directeur de l'Agence Territoriale de Charleville-Mézières / Verdun
M. Christophe BRASS, Chargé de missions Territoire Marne et Ardennes
M. Florent BALLANFAT, Chargé de mission, Territoire Aube et Haute Marne

Excusés :

Mme Christine GUILLEMY, Vice-présidente du Conseil régional en charge des Mobilités et des Infrastructures de transport, Maire de Chaumont
M. David VALENCE, Président de la Commission des Transports et des Déplacements
Mme Bérengère POLETTI, Députée des Ardennes
M. Hugues MAHIEU, Conseiller départemental des Ardennes
M. Marc LAMENIE, Sénateur des Ardennes
M. Géraud SPIRE, Président de la CCI des Ardennes